

FICHE TECHNIQUE

Capacité	
Dimensions top extérieures	206X157 mm
Dimensions top intérieures	0 mm
Base	240X186 mm
Hauteur utile	0 mm
Hauteur totale	31 mm
Poids net	14,60 g
Modèle	LP (2)
Épaisseur	250 µ
Alliage (*0)	PET (0)
Lubrification	
Trous	NO
Diamètre	
Couleurs intérieur/ extérieur	
Bord roulé	
Température	-20°C-40°C

Welvaartstraat 14-B2200 HERENTALS

Code EAN Sac	
Code EAN cart./Technifil	5410797733480
Code EAN Palette	



LP-SM-250

#Pièces par carton :	250
#Pièces par sac	250
#Sacs par carton	1
#Cartons par palette	20
#Cartons par couche	4
#Couches par palette	5
#Pièces par palette	5000
Dimension carton L.P.H	595x395x375mm
Tare carton (kg)	0,96
Carton net (kg)	3,65
Carton brut (kg)	4,61
Palette brute (kg)	122,15
Hauteur de la palette (mètre)	2,04
Pays de production	(10)

POUR DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES, CONSULTEZ notre : « Déclaration de conformité (R) COUVERCLES PET » _ www.aluvin.be

Fabriqué à partir de matériaux conformes aux dispositions suivantes :

- * Règlement 1935/2004/CE concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et règlement 2023/2006/CE relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.
- * Règlement 10/2011/CE concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- * Règlement 94/62/CE relatif aux emballages et aux déchets d'emballages. En ce qui concerne la teneur en métaux lourds, les dispositions de la directive 94/62 CE (y compris les directives de modification 2004/12 CE et 2005/20 CE) sont respectées.
- * Les couvercles en PET correspondent à la version actuelle de la directive (CE) n° 1907/2006. Il est assuré qu'aucun matériau extrêmement préoccupant faisant partie de la version de la directive (CE) n° 1907/2006 n'est inclus. Basé sur la « liste des substances extrêmement préoccupantes candidates » (liste SVHC) en vigueur.
- * Les produits sont exempts d'OGM, d'allergènes, de nanoparticules, de bisphénol A et sont d'origine non animale.
- * Belgique : Arrêté royal du 12 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 11 mai 1992 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- * Pays-Bas : « Warenwetregeling verpakking en gebruiksartikelen » (règlement sur les emballages et produits de consommation), 328583-117560-VGP.

Conditions appropriées de transport, de stockage et d'utilisation :

- * Stockage à long terme à 5-40°C dans une atmosphère aussi sèche que possible. Éviter l'humidité (moiteur, condensation,)
- * **ATTENTION : Ne convient pas pour une utilisation dans un micro-ondes/four - retirer le couvercle du récipient avant de le réchauffer dans le four/micro-ondes**
- * Convient pour le stockage en réfrigération : moins -20°C. Plage de températures d'utilisation courante : -20°C à +40°C (max 15 minutes)
- * Température de ramollissement : 70 °C

Tolérances : épaisseur et poids +/- 8 %
dimensions +/- 1,5 mm

(0) Ou équivalent

(1) Lubrifiant approuvé pour contact alimentaire.
La quantité utilisée dépend de la forme et de la complexité de la barquette.

(2) Modèle rectangulaire

(3) Modèle rond

(9) Produit en Belgique par Aluvin

(10) Produit en Europe pour Aluvin

Version 10

Date de création : 18/04/2021

Date d'expiration : 17/04/2024

ou lors de la publication de la version suivante - voir : www.aluvin.be

